

Chapitre 6. Les systemes d'information et d'aide à la décision

Quiz

1/ Le modèle ICS comprend les trois phases suivantes :

- phase d'intelligence, phase de conception et phase de sélection ;
- phase d'intelligence, phase de canalisation et phase de sélection ;
- phase itérative, phase conceptuelle et phase sélective ;
- phase d'intelligence, phase de groupement et phase de sélection.

2/ La phase de sélection dans le modèle ICS :

- conduit à la prise de décision définitive ;
- peut ne pas être définitive ; on peut revenir aux phases précédentes sous certaines conditions ;
- peut conduire à l'abandon des phases précédentes si l'on considère que les alternatives ne correspondent pas à la formulation du problème ;
- les 3 réponses sont correctes.

3/ Le modèle ICS suppose une complexité :

- au niveau de la phase sélective ; c'est la responsabilité du décideur qui est engagée ;
- à tous les niveaux du modèle ; chaque phase d'une prise de décision donnée est elle-même un processus décisionnel compliqué ;
- à la deuxième et à la troisième phase ; la première phase correspond simplement à la collecte d'informations ;
- à la première et à la deuxième phase ; la troisième phase ne dépend que de la rationalité du décideur.

4/ Quelle(s) technique(s) de prise de décision parmi les propositions ci-dessous est/sont utilisable(s) pour les décisions programmables ?

- la recherche opérationnelle ;
- les modèles de Porter ;
- les techniques heuristiques ;
- les 3 réponses sont correctes.

5/ Quelle(s) technique(s) de prise de décision parmi les propositions ci-dessous est/sont utilisable(s) pour les décisions non structurées ?

- la recherche opérationnelle ;
- la modélisation du raisonnement humain (intelligence artificielle) ;
- les techniques heuristiques ;
- aucune de ces réponses n'est correcte.

6/ En rapportant le modèle ICS aux différents types de décisions, on constate que pour les décisions programmables :

- la phase « I » définit une zone privilégiée ;
- la phase « C » définit une zone privilégiée ;
- la phase « S » définit une zone privilégiée ;
- les 3 phases s'intéressent aux décisions non structurées.

7/ En rapportant le modèle ICS aux différents types de décisions, on constate que pour les décisions semi-structurées :

- la phase « I » définit une zone privilégiée ;
- la phase « C » définit une zone privilégiée ;
- la phase « S » définit une zone privilégiée ;
- les 3 phases s'intéressent aux décisions non structurées.

8/ En rapportant le modèle ICS aux différents types de décisions, on constate que pour les décisions non structurées :

- la phase « I » définit une zone privilégiée ;
- la phase « C » définit une zone privilégiée ;
- la phase « S » définit une zone privilégiée ;
- les 3 phases s'intéressent aux décisions non structurées.

9/ Quels outils ne sont pas des outils d'aide à la décision ?

- les SIAD ;
- les EMIC ;
- les EIS ;
- les trois réponses sont correctes.

10/ EIS est l'abréviation de :

- *Executive Information Solution* ;
- *Elaborate Information System* ;
- *Executive Information System* ;
- *Extensive Information Solution*.

11/ Quel reproche a-t-on formulé par rapport aux outils d'aide à la décision ?

- ils sont conçus pour assurer l'interactivité entre les acteurs pour la formulation de problèmes, sans avoir un apport au niveau de la prise de décision en elle-même ;
- ils sont conçus pour assister les processus individuels de représentation-interprétation-décision, alors que les processus de prise de décision sont collectifs en général ;
- ils sont conçus et adaptés à des organismes opérant uniquement dans des environnements stables et non complexes ;
- leur mise en place est très coûteuse dans les organisations de petite ou moyenne taille.

12/ En informatique décisionnelle, les moteurs OLAP (*Online Analytic Processing*) sont classés parmi :

- les outils d'analyse ;
- les outils de recherche d'information ;
- les outils de veille stratégique ;
- aucune de ces réponses.

13/ Les outils de veille stratégiques utilisent des techniques semblables à celles des :

- ERP ;
- outils de gestion de bases de données ;
- moteurs de recherche ;
- ETL.

14/ Les principales fonctionnalités des outils de pilotage sont :

- extraire les données de manière répétitive depuis une grande variété de source ; l'analyse et le reporting.
- explorer les données, en vue de découvrir les corrélations, d'établir des typologies, de détecter les déviations et d'établir les prédictions ;
- fournir les indicateurs et les alertes, fournir des rapports et des états aux utilisateurs concernés selon une fréquence prédéfinie ;
- toutes ses fonctionnalités sont réunies dans un outil de pilotage.